

Un outil fiable

Pour la conservation de vos documents dématérialisés (imprimés numérisés par vos soins ou fichiers numériques reçus par courrier électronique), l'utilisation d'**un coffre-fort électronique** (également appelé coffre-fort numérique) est recommandée !



Pour en savoir plus

Les informations données dans ce document sont issues du dossier thématique rédigé par *Le Particulier*[®].

Retrouvez ces informations et bien plus encore sur internet : leparticulier.lefigaro.fr

Vous pouvez également adresser vos questions au Service toutes générations :

Hôtel de Ville
2, rue du Tir
54425 Pulnoy
03 83 29 87 90
contact@pulnoy.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Guide pratique



Documents numériques

Comment les conserver ?



Qu'est-ce que c'est ?

Le coffre-fort électronique est un **service en ligne**, parfois gratuit, qui permet de conserver des documents numérisés dans un **espace personnel**, sur internet.



Ses avantages

- Un **large choix de catégories**, pour faciliter le classement (logement, travail, etc.),
- Un **accès 24h/24**, partout dans le monde, depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet,
- L'obtention de duplicata plus facile en cas de perte ou de vol,
- Un service **multi-utilisateurs**, pour que chaque membre de la famille puisse l'utiliser,
- La possibilité d'être averti lorsqu'un document arrive à échéance.

Bon à savoir

Même si vous possédez une copie de vos documents dans votre coffre-fort électronique, vous devez **garder précieusement certains originaux dont, notamment, ceux signés**, tels que contrat de travail ou d'assurance, bon de garantie, etc.



Pour les documents non signés, vous pouvez en revanche conserver uniquement une copie numérique et détruire la version papier (factures, bulletins de paie, relevés de compte bancaire...).

Pourquoi l'utiliser ?

Les **supports informatiques courants**, tels que les disques durs, CD, DVD ou clés USB ne sont pas les plus fiables et durables.



Leur durée de vie varie **de 5 à 10 ans**.

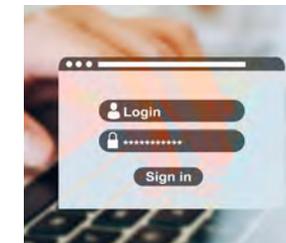
Le **coffre-fort électronique** peut donc être utilisé comme **support complémentaire**.

Ses inconvénients

- Le prestataire de service qui met le coffre-fort à votre disposition peut cesser son activité à tout moment.
- Les **offres gratuites** proposées par certains fournisseurs peuvent ne **pas** être **adaptées** pour l'archivage de documents importants **sur une longue période**.



Autres informations utiles



Votre mot de passe doit être **difficile à deviner**. Évitez d'en utiliser un qui est déjà attribué à un autre site !

L'unité de mesure du volume de données numériques pouvant être stocké sur un support est l'octet.

1 Mo (mégaoctet) = 1 000 000 octets.

1 Go (gigaoctet) = 1 000 Mo soit 1 milliard d'octets.

1 To (téraoctet) = 1 000 Go soit 1 billion d'octets.